

## 1. Que sont les anges ?

Les anges sont mentionnés 108 fois dans l’Ancien Testament et 165 fois dans le Nouveau. Leur existence ne saurait donc être mise en doute, bien qu’aujourd’hui certains la nient, comme le faisaient autrefois les sadducéens (Actes 23.8)

D’après la définition d’Hébr. 1.14, les anges sont « des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut ». Le mot « ange » signifie en effet *envoyé* (il est parfois employé pour des hommes, par ex. Luc 7.24 ; Jac 2.25).

Les anges ont été créés, ainsi que toutes les armées célestes, par un simple commandement de Dieu, Ps. 148.2-5. Etant des esprits, ils font partie des choses invisibles qui sont dans les cieux (Col. 1.16).

## 2. Les caractères des anges

- **La puissance**  
- Ils sont supérieurs en force et en puissance (2 Pi. 2.11)
- **La sagesse**  
- Ils possèdent une très grande sagesse, mais ils ne sont pas omniscients, et ignorent par exemple le jour du retour de Christ
- **La sainteté**  
Les anges sont saints (Actes 10.22). Sans cela, il est évident qu’ils ne pourraient pas se tenir devant Dieu. Les vêtements blancs dont ils sont revêtus en sont le symbole (Math. 28.3)
- **La gloire**  
Ils sont entourés d’une gloire éclatante (Dan. 10.6)
- **L’élection**  
Ils ont été élus (1 Tim. 5.21). Tous les anges ayant été tentés, quelques-uns se sont révoltés pour suivre Satan.
- **L’humilité**  
Devant Dieu, ils se cachent la face et les pieds (Es. 6.2). Devant les hommes, ils refusent les hommages qui doivent s’adresser au Seigneur seul (Apoc. 19.10 ; 22.8-9)
- **L’obéissance**  
Les anges, puissants en force, exécutent les ordres de Dieu en obéissant à la voix de sa parole (Ps. 103.20)
- **La hiérarchie et l’organisation**  
La Bible semble mentionner diverses classes d’esprits célestes :  
- Trônes, dignités, dominations, autorités (Col. 1.16 ; Rom. 8.38 ; Eph. 1.21 et Pi. 3.22). Pierre applique ces deux derniers termes de « dominations et autorités » aux puissances sataniques, dont Christ a triomphé sur la croix (Col. 2.15) et qui luttent encore contre nous dans les lieux célestes (Eph. 6.12). (voir aussi : les chérubins et les séraphins)
- **La personnalité**  
Les anges ont chacun une personnalité distincte. Nous savons les noms d’au moins trois d’entre eux : Michel, Gabriel, Satan. La manière dont les anges agissent, obéissent, se révoltent, sont jugés, démontre surabondamment leur personnalité.
- **L’individualité**  
Les esprits célestes sont parfois appelés « fils de Dieu », mais jamais « fils d’anges ». N’étant soumis à aucune hérédité, les anges sont totalement responsables de leurs actes – et ne connaissent pas de rédemption.

### 3. Le ministère des anges

- **Au service de Dieu**
  - ils transmettent la loi à Moïse sur le Sinaï (Gal. 3.19 ; Ac. 7.53)
  - ils exécutent les ordres de Dieu (Ps. 103.20)
  - les anges combattent contre Satan et ses armées jusqu’à la complète victoire (Apoc. 12.7-9)
- **Au service de Jésus-Christ**
  - nous voyons de même les anges accompagner notre Seigneur dans toutes les étapes de sa carrière : l’ange Gabriel annonce la naissance du Sauveur à Marie (Luc 1.26) ; Joseph est également averti par un autre messenger (Mat. 1.20-24)
  - Dès que Jésus a victorieusement surmonté la tentation dans le désert, des anges viennent auprès de Lui et Le servent (Mat. 4.11)
  - lors de la résurrection, un ange du Seigneur descend du ciel et roule la pierre du tombeau (Mat. 28.2) ; deux anges apparaissent aux femmes et proclament la glorieuse nouvelle (Luc 24.4)
- **Au service des croyants**
  - pourvoir aux besoins physiques des croyants, comme dans le cas d’Agar (Gen. 21.15-19)
  - préserver du danger, en sortant Lot de Sodome (Gen 19.15-16), en veillant sur les trois Hébreux dans la fournaise, et sur Daniel dans la fosse aux lions (Dan. 3.24-25 ; 6.22)
  - délivrer Pierre de la prison et de la main d’Hérode (Actes 12.7-10)
  - diriger des serviteurs de Dieu comme Philippe, pour qu’il aille parler à l’Ethiopien (Actes 8.26)
  - révéler les plans du Seigneur, par exemple à Daniel, à Corneille ou encore à Jean
  - annoncer des événements heureux, tels que la naissance de Jean-Baptiste et celle du Sauveur (Luc 1.11-13 ; 2.10-12)
  - encourager Paul au milieu des angoisses du naufrage (Actes 27.23-24)
  - recueillir l’âme du pauvre Lazare et la porter dans le sein d’Abraham (Luc 16.22)
  - rassembler les élus au retour de Christ (Mat. 24.31)
  - en résumé, le Seigneur, par ses serviteurs veille sans cesse sur les pas de ses bien-aimés : « Il ordonnera à ses anges de te garder dans toutes tes voies ; ils te porteront sur les mains, de peur que ton pied ne heurte contre une pierre » (Ps. 91.11)
  - on peut même se demander, d’après Mat. 18.10, si chaque enfant – ou chacun des « petits » devant Dieu – n’a pas un ange qui voit continuellement la face de notre Père qui est dans les cieux. Mais la Bible ne dit rien de plus qui permettrait de développer d’avantage l’idée de « l’ange gardien »
  - un texte pourtant nous parle du rôle d’intercesseur que peut avoir un esprit céleste en faveur d’un homme mis à l’épreuve en face de la mort : « S’il se trouve pour lui un ange intercesseur, un d’entre les mille qui annoncent à l’homme la voie qu’il doit suivre, Dieu a compassion de lui et dit à l’ange : Délivre-le afin qu’il ne descende pas dans la fosse : J’ai trouvé une rançon ! » (Job 33.23-24)

### 4. Le nombre des anges

Pour accomplir autant de tâches, les anges sont extrêmement nombreux. Lorsque Daniel vit le Seigneur sur son trône, « mille millions Le servaient, et dix mille millions se tenaient en sa présence » (Dan. 7.10).

...

Jésus-Christ parle comme d’une chose toute naturelle de demander douze légions d’anges. Or, si une légion est de 6’000 hommes, cela ferait 72’000.

...

Une question pourtant se pose : y a-t-il un nombre fixe d’anges, ou bien le Seigneur continue-t-Il à en créer ? Rien dans l’Ecriture ne paraît nous permettre de répondre dans ce dernier sens. Les anges ne se reproduisent pas, et il semble qu’ils ont tous été suscités à la fois : « Il a commandé, et ils ont été créés » (Ps. 148.2,5)

## 5. Les anges ont-ils un sexe ?

Ne se reproduisant pas, ils ne constituent pas une race. Les apparitions angéliques dans la Bible n’ont jamais une forme féminine. Jésus surtout déclare clairement qu’« à la résurrection, les hommes ne prendront point de femmes ni les femmes de maris, mais ils seront comme des anges dans le ciel » (Mat. 22.30)

Ils « ne prendront ni femmes ni maris. Car ils ne pourront plus mourir, parce qu’ils seront semblables aux anges, et qu’ils seront fils de Dieu, étant fils de la résurrection » (Luc 20.35-36)

## 6. La demeure des anges

C’est dans le ciel qu’un très grand nombre de passages situent la demeure des anges.

## 7. Les apparitions angéliques

Elles sont fréquentes dans la Bible. Les anges sont des esprits, mais pour communiquer avec les hommes, ils revêtent une apparence humaine. Parfois, lorsqu’ils se montrent, on les prend même au début pour des hommes ; puis ils révèlent leur qualité en accomplissant leur mission. C’est ainsi qu’en exerçant l’hospitalité, des croyants « ont logé des anges sans le savoir » (Hébr. 13.2).

Bien des serviteurs de Dieu dignes de foi ont raconté des histoires de présences inattendues qui les avaient délivrés de dangers très grands. Nous apprendront certainement un jour tout ce que nous devons à un ministère aussi bienveillant.

## 8. L’Ange de l’Eternel

Une des apparitions les plus frappantes dans l’Ancien Testament est celle de l’Ange de l’Eternel. Elle se distingue des autres par le fait que cet ange semble être en réalité le Seigneur Lui-même se manifestant aux hommes.

## 9. La position des anges

- **Par rapport à Christ**
  - il est clair que le Seigneur est leur créateur, et que dans le ciel ils L’adorent comme tel (Col. 1.16)
  - par l’incarnation qui Le rend semblable à nous, Christ s’est abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges (Hébr. 2.6-7,9)
  - après la croix, Jésus a été souverainement exalté, étant « devenu d’autant supérieur aux anges, qu’Il a hérité d’un nom plus excellent que le leur » (Hébr. 1.4)
- **Par rapport aux croyants**
  - les anges nous sont actuellement et à bien des points de vue supérieurs en sainteté, en force, en sagesse et en gloire (Hébr. 2.6-7)
  - toutefois, le Seigneur a conféré aux hommes une noblesse et une position uniques. C’est eux qui sont au bénéfice de la rédemption puisqu’il est écrit de Christ : « Assurément, ce n’est pas à des anges qu’Il vient en aide, mais c’est à la postérité d’Abraham » (Hébr. 2.16)
  - d’après Paul, nous jugerons les anges (1 Cor. 6.3)

## 10. Les anges spectateurs

Les anges qui participent à tant d’œuvres du Seigneur ne sont que les spectateurs de la création et de la rédemption. Ils sont en particulier conscients de la révélation supérieure que Dieu accorde à la terre. Le ciel même n’a rien vu d’aussi prodigieux que l’incarnation, la souffrance et la mort du Créateur ; rien d’aussi inconcevable que le salut total des rebelles devenus l’Eglise du Seigneur.

...

Vraiment, le grand mystère de la piété a été « vu des anges » qui en ont suivi le déroulement avec étonnement et adoration (1 Tim. 3.16). Il a fallu la révélation de ce mystère caché de tout temps en Dieu, pour que « les dominations et les autorités dans les lieux célestes connaissent aujourd’hui par l’Eglise la sagesse infiniment variée de Dieu » (Eph. 3.10). D’autre part, les anges, chargés d’un si grand ministère sur la terre, observent ce qui se passe parmi les hommes.

...

Puisque les anges nous regardent, ils ne doivent pas voir chez la femme chrétienne une tenue qui offense la modestie.

...

Et n’oublions pas que parmi tous les spectateurs, les anges sont les plus bienveillants et les plus perspicaces, et que le Seigneur leur ordonne, non seulement de nous regarder, mais de nous garder dans toutes nos voies (Ps. 91.11)

## 11. Le culte des anges

Il n’est pas surprenant que l’homme soit tenté de rendre un culte à ces êtres célestes, doués de tant de puissance et de gloire. A deux reprises, l’apôtre Jean, pourtant si spirituel, tombe aux pieds de l’ange qui le guide pour l’adorer (Apoc. 19.10 ; 22.8-9). Mais chaque fois, celui-ci l’arrête : « Garde-toi de le faire ! Je suis ton compagnon de service et celui de tes frères qui ont le témoignage de Jésus. Adore Dieu ! »

Si les anges sont nos compagnons de service et exercent un ministère en notre faveur, comment les adorerions-nous ? L’avertissement de Paul est également formel : « Qu’aucun homme, sous une apparence d’humilité et par un culte des anges, ne vous ravisse à son gré le prix de la course, tandis qu’il s’abandonne à ses visions, ... sans s’attacher à son chef (Christ) » (Col. 2.18-19).

Le culte des anges est donc tout-à-fait prohibé. Le simple fait d’ailleurs qu’ils sont des créatures doit suffire à nous rappeler le décalogue, d’après lequel notre culte ne doit s’adresser qu’à Dieu.

Malgré ces principes si clairs, l’Eglise Romaine a institué le culte des anges, de la même manière que le culte des saints. Ajoutons enfin que l’Eglise Romaine base une bonne partie de ses enseignements dans ce domaine sur les livres apocryphes, celui de Tobie surtout où les anges jouent un rôle très spécial.

En conclusion, nous croyons que d’une façon générale les anges demeurent invisibles (surtout dans notre économie) essentiellement pour cette raison : qu’ils ne détournent pas sur eux-mêmes l’attention des croyants. Ce serait, déclare Paul, nous ravir le prix de la course, nous pousser à nous abandonner à des visions et au vain orgueil de pensées charnelles. Au contraire, notre culte et notre foi doivent être toujours et uniquement dirigés sur Celui qui est le Chef, Christ (Col. 2.18-19).